

اوتو هول Auto Hall

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout
R.C. n°137 à Casablanca

Communiqué de presse

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Auto Hall s'est tenue le 14 mai 2018, sous la présidence de monsieur Abdellatif Guerraoui, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a passé en revue l'activité de la société et de ses filiales durant l'année 2017.

L'Assemblée générale a approuvé le rapport de gestion du Conseil d'administration et les rapports des commissaires aux comptes et a donné quitus aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2017.

L'Assemblée générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été publiés dans le journal "Les Inspirations ECO" du 13 avril 2018.

L'Assemblée générale a renouvelé le mandat d'Administrateur de Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH et de la société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.

L'Assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 3,5 dirhams par action et a arrêté le paiement de ces dividendes à compter du 14 juin 2018.

La quatrième résolution publiée dans le journal "Les Inspirations ECO" du 13 avril 2018 a été modifiée et adoptée comme suit :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs	183 796 095,50
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de.....	Dhs	<u>7 814 559,88</u>
forme un total de.....	Dhs	191 610 655,38
à affecter comme suit :		
à la réserve légale.....	Dhs	1 048 560,00
aux actionnaires à titre de dividende.....	Dhs	172 360 888,00
au poste report à nouveau.....	Dhs	<u>18 201 207,38</u>
soit un total de	Dhs	191 610 655,38

A la suite de cette affectation, il sera attribué un dividende de 3,5 dirhams à chacune des 49 245 968 actions formant le capital social au 31 décembre 2017. Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 7 814 559,88 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 18 201 207,38 dirhams.

Conformément à l'article 32 des statuts, l'Assemblée générale décide de fixer la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 14 juin 2018.

Les résolutions de l'assemblée sont publiées sur le site internet de la Société : www.autohall.ma